

EXTRAIT DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOÛT 2017

Au cours de sa séance du 29 août, le Conseil a notamment :

Administration

- Approuvé les tarifs électriques 2018

Constructions

Approuvé les demandes suivantes :

- **PAGLIOTTI Gilbert & Fils SNC** : aménagement d'un local mortuaire, parcelles 11276, 11304, plan 109, Avenue du Grand-St-Bernard 68, Le Pro Fontana, zone habitat collectif B (R3), coord. 2571140/1104701
- **Paroisse Catholique Romaine** : installation d'une publicité provisoire durant une année pour les 50 ans de l'Eglise, à savoir du 23 septembre 2017 au 30 septembre 2018, parcelle 11202, plan 109, Les Meillerettes, zone d'intérêt général A, coord. 2570930 1104799
- **SAUDAN Simone** : installation d'un panneau publicitaire de vente, parcelle 11123, plan 109, Les Meillerettes, zone habitat individuel, coord. 2570725 1104546
- **GIROUD Pierre-André** : Installation de panneaux solaires, parcelle 11153, plan 109, Rue des Champs du Bourg 29A, Les Champs du Bourg, zone habitat individuel (R2), coord. 2570888/1104569

Bâtiments publics

- Adjugé les travaux de réfection de l'étanchéité et de nettoyage des pieds de la façade de la Villa Spagnoli
- Adjugé le remplacement de la pompe à eaux usées du Kiosque de la Place Centrale

- Adjugé les travaux de démolition, de maçonnerie et la pose d'un nouveau guichet pour le bureau du Service intercommunal de la Curatelle sis à l'Ancienne Gendarmerie

Travaux publics

- Pris acte de l'interdiction immédiate au trafic motorisé sur le Pont de la Scie

Terme d'une autorisation d'exploiter

- Pris acte de la fin d'autorisation d'exploiter dont Mme Lorie JASARI était au bénéfice pour le Restaurant L'Etalon Noir sis à la Rue de la Bâtiaz 28 à Martigny, au 28 février 2017

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

- Délivré à M. Miguel DOS SANTOS PEREIRA une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, sous l'enseigne Restaurant L'Etalon Noir sis à la Rue de la Bâtiaz 28 à Martigny
- Délivré à M. Bugra Ertugrul LEVENT une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, sous l'enseigne Ristorante sis à la Rue de la Bâtiaz 28 à Martigny

Délivrance d'une autorisation occasionnelle d'exploiter

- Délivré au Syndicat du Pied du Château une autorisation occasionnelle d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, pour le Combat des reines de la Foire du Valais du dimanche 1er octobre 2017
- Délivré au Badminton Club Martigny une autorisation occasionnelle d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, dans le cadre de Tournoi d'automne de doubles le samedi 7 octobre 2017 à la Salle du Midi
- Délivré à la Troupe de Théâtre le Masque une autorisation occasionnelle d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, pour les représentations du spectacle "Alirazade et les mille et une gaffes" du 3 novembre au 26 novembre 2017 à la Salle des Combles de l'école primaire de la Ville